



Action d'informer un service d'urgence de la présence d'une ou plusieurs victimes de détresses et de la nature de l'assistance

Rôle dans l'alerte du Citoyen de Sécurité Civile primordial pour réduire au maximum les délais de PEC de la chaîne des secours et de soins . Doit être rapide et précise .

Action transmise par un sauveteur ou un témoin après une évaluation rapide de la situation, des risques et une éventuelle mise en sécurité des personnes, auprès d'un numéro d'urgence gratuit .



CONTACTER UN SERVICE D'URGENCE

15

SAMU

18

SAPEURS-POMPIERS

112

NUMÉRO UNIQUE EUROPÉEN

114

**URGENCE POUR LES
DÉFICIENTS AUDITIFS**



15



18



112



114



- Transmettre les informations ;
- Répondre aux questions posées par les services de secours
- Appliquer les consignes données ;
- Raccrocher, sur les instructions de l'opérateur .

Les informations minimales à transmettre sont :

- le n° Tel ou de la borne à partir duquel l'appel est passé ;
- La localisation la plus précise possible de l'évènement
- la nature du problème : maladie, accident, attaque terroriste...
- En cas de situation à multiples victimes, préciser le nombre de victimes .

Lorsque le sauveteur demande
à une autre personne de donner
l'alerte, il convient :

- Avant l'alerte,
de s'assurer qu'elle possède tous les éléments
- Après l'alerte,
de vérifier qu'elle a correctement exécuté l'action
- Si possible,
accueillir les secours
et organiser leur accès au plus près de la victime

